



On me propose une gerance d un debit de boisson

Par **grindy**, le **29/05/2008** à **21:33**

bonjour,
on viens de me proposer une gerance d un debit de boisson je voudrais savoir
qu elle sont les risques pour moi , quelle sont les conditions que je devrais poser pour que je
sois dechargé d eventuelle dettes , et si je dois donner un loyer sur quoi je dois me baser
pour savoir si je pourrais honorer cette transaction sans risque de faire faillite ! pouvez me
donner un maximun de detail pour ne pas me faire avoir !
merci

Par **frog**, le **29/05/2008** à **21:49**

Afin de vous prémunir des conséquences d'une faillite, il serait judicieux pour vous de fonder
une [EURL](#).